



Rôle Présidence du Conseil de l'UE

I- POSTE

La présidence du Conseil est assurée, à tour de rôle, par chaque État membre pour une période de six mois.

La présidence a pour rôle de donner une impulsion aux travaux législatifs du Conseil, tout en maintenant la continuité du programme de l'UE et en veillant au déroulement harmonieux du processus législatif et à une bonne coopération entre les États membres. Pour y parvenir, la présidence doit jouer le rôle d'un intermédiaire intègre et neutre. La présidence dirige également les travaux du Conseil de l'UE, veille au bon déroulement des débats, à l'application et au respect du règlement intérieur du Conseil de l'UE simulé.

En outre, la présidence représente le Conseil dans les relations avec les autres institutions de l'UE, en particulier avec la Commission et le Parlement européen. Son rôle est de tenter de dégager un accord sur des dossiers législatifs dans le cadre de trilogues, de réunions de négociation informelle et de réunions du comité de conciliation. Pour garantir son efficacité et sa légitimité, la présidence se doit d'agir pour l'Union européenne, en « courtier honnête », au-dessus de l'intérêt national de son titulaire.

Conformément au règlement intérieur du Conseil de l'UE simulé (RICS), les président.e.s du Conseil de l'UE simulé sont désigné.e.s par le Conseil d'administration, sur proposition du Pôle surveillance académique.

II- RESPONSABILITÉS

Avant la SPECQUE :

- Prise de contact et rencontre avec le/la second.e président.e du Conseil de l'UE et les aides juridiques (chargées d'assister la Présidence) ;
- Collaborer avec le Pôle académique dans l'ajustement du calendrier de la simulation ;
- Rencontrer les autres postes à responsabilités afin d'appréhender au mieux la simulation et d'augmenter la qualité générale de la formation ;
- Lire attentivement et connaître, sur le bout des doigts, le règlement intérieur du Conseil de l'UE simulé ;
- Préparer l'agenda et l'horaire des séances, en concertation avec le Pôle surveillance académique ;

- Être disponible pour dialoguer et échanger avec les autres postes à responsabilités (Président.e.s de commissions, Commissaires, Co-Présidence du Parlement européen, Président.e.s de groupe politique, député.e.s, membres du Conseil), les médias Specquois et les représentant.e.s d'intérêts ;
- Étudier, travailler et acquérir une très bonne connaissance du texte qui sera débattu pendant la semaine de simulation ;
- Rédiger, avec le soutien du Pôle surveillance académique, une ligne politique sur le texte travaillé, en fonction des priorités de la présidence en exercice ;
- Contribuer aux supports visant à assurer la formation des ministres, en étroite collaboration avec le Pôle académique et le Pôle recrutement ;
- Rencontrer les membres du Conseil et participer à leur formation (à des fins pédagogiques) ;
- S'assurer, en collaboration avec le Pôle académique, de la bonne préparation des participant.e.s (ministres) en amont de la simulation.

Pendant la SPECQUE :

- Établir l'ordre du jour des réunions du Conseil de l'UE ;
- Assumer, la présidence, l'animation et la bonne tenue des débats du Conseil de l'UE ;
- Se tenir informé.e de l'avancement des travaux réalisés au Parlement européen ;
- Veiller à l'application du Règlement intérieur du Conseil simulé et prendre des décisions en conséquence ;
- S'assurer de la bonne tenue des votes au Conseil ;
- Agir de manière proactive et pédagogique pour permettre à tous les ministres de participer aux débats ;
- Le cas échéant, mener l'équipe de négociation du Conseil lors des négociations interinstitutionnelles (« trilogues ») ;
- Rester disponible pour répondre aux questions des ministres ;
- Assurer le tri et la vérification des amendements avec les aides juridiques et le Pôle académique ;
- Être engagé dans un dialogue permanent avec le/la chargé.e du pôle surveillance académique et plus généralement avec le Conseil d'administration afin de veiller au bon déroulement de la simulation.

III- PROFIL RECHERCHÉ

Tout.e participant.e, nouveau.elle ou ancien.ne, est éligible et peut déposer sa candidature. Les candidat.e.s au poste de Président.e du Conseil de l'UE sont sélectionné.e.s sur la base de la qualité académique de leur dossier. Aux fins d'apprécier la qualité dudit dossier, les critères suivants sont pris en considération :

- Faire preuve de motivation, de rigueur et de disponibilité avant/pendant la simulation ;
- Capacité d'écoute et de compromis ;
- Capacité à mener / diriger des débats ;
- Sens de la pédagogie et du partage de connaissances ;

- Connaissance du fonctionnement de la SPECQUE ;
- Excellente connaissance du règlement intérieur du Conseil simulé ;
- Aisance dans la prise de parole ;
- Capacité à comprendre, utiliser et expliquer les outils juridiques de la SPECQUE.

En outre, les candidat.e.s à ces postes doivent être des personnes rigoureuses, organisées, capables de travailler en équipe, sous pression et avec des horaires contraignants. Les candidat.e.s doivent également faire preuve de jugement, de discernement et de tact. Ils.elles doivent être capables de prendre des décisions importantes dans des situations potentiellement stressantes et dans un laps de temps très limité. Une expérience dans l'animation d'une assemblée est un plus non négligeable.

Attention : Il est vivement conseillé aux candidat.e.s à ces postes de posséder une très bonne connaissance de la SPECQUE et d'avoir déjà une voire plusieurs expériences / participations à des simulations.

Une Question ? Contactez-nous ! pole.academique@specque.org